

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 27 JANVIER 2025 A 19 HEURES.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 janvier 2025 s'est réuni à la salle du Conseil le lundi 27 janvier 2025 à 19 heures sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.
Ouverture de la séance par le président,

Secrétaire de séance : Sylvie CLAVEL

Présents : Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUE, Jean-Louis DELMAS, Maryline AMBLARD, Loïc BORDERIE, Laetitia DUMAS, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Jacques GARNIER, Dominique PEYTHIEU, Michèle RAOUX.

Absents excusés :

Isabelle MOULIER représentée par Eric DOLLE.

Ont été validées les séances du 15 novembre 2024 et du 10 janvier 2025.

ORDRE DU JOUR :

-DETR : à la demande de la Sous-Préfecture, ajout de l'isolation des combles,

-Autorisation à donner à M. Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à ce projet :

M. Le Maire informe qu'il est nécessaire de compléter le dossier DETR 2025 (rénovation de la toiture du camping municipal). Il s'agit d'ajouter l'isolation des combles du bâtiment. Les travaux consisteraient à utiliser de la laine de verre projetée afin de répondre aux critères demandés. Un nouveau plan de financement avait donc été, au préalable, transmis par mail à chaque membre du Conseil Municipal.

~~Il a été rappelé qu'il serait préférable de contacter des entreprises locales pour les demandes de devis d'autant plus que nous les avons sollicitées en urgence à plusieurs reprises afin de clôturer des dossiers de demandes de subvention.~~ ?

Chacun des membres de l'assemblée a pu s'exprimer avant de procéder au vote.

Pour : 8 : Louis TOTY, Eric DOLLE, Jean-Louis DELMAS, Maryline AMBLARD, Jean-Yves JOUVE, Jacques GARNIER, Michèle RAOUX, Isabelle MOULIER.

Contre : 5 : Damien SPINOUE, Loïc BORDERIE, Laetitia DUMAS, Jacques MALBEC, Dominique PEYTHIEU.

Abstentions : 2 : Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER.

-Demande de secours :

Nous avons reçu une demande de secours d'une famille de la commune. Il a été proposé de participer à hauteur de 50 % de la somme. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce de la façon suivante :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

-Renouvellement de la convention SAGEA (ex Mage) :

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de renouveler la convention de service d'assistance technique avec la société SAGEA.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

-Vote des tarifs des nouvelles redevances eau et assainissement applicables à compter de 2025 :

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de voter les nouveaux taux pour l'assainissement 2025.

voter les taux

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Remplacement Annie Raoux :

Il convient d'organiser le remplacement de Mme Annie Raoux, faisant valoir ses droits à la retraite. Une solution transitoire a été mise en place jusqu'en juin 2025. Le Centre de Gestion va être contacté afin d'organiser la publication de l'offre d'emploi pour ce poste.

La séance a été levée à 20H30.

Salauel

*Lucy Tomy
maire*